



**ACTE D'AUTORISATION**

Autorisation de l'Union ? Famille de produits ? Meta SPC 8

**Vu le Règlement d'exécution (UE) 2019/1844**  
**Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:**

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le meta SPC:

**BPF\_Iodine\_VET ? Famille de produits ? meta SPC 8** est autorisé conformément à l'article 43 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 31/10/2029. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation :

APPLIED BIOCIDES GMBH  
Siemensstrasse 42  
DE 59199 Bönen  
Numéro de téléphone: +49 2383 919174 (du responsable de la mise sur le marché)

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation :

APPLIED BIOCIDES GMBH  
Siemensstrasse 42  
DE 59199 Bönen  
Numéro de téléphone: +49 2383 919174 (du responsable de la mise sur le marché)

- Nom commercial des produits contenus dans la famille de produits ? meta SPC 8:

- o IODOSAN 15

- Numéro d'autorisation de la famille de produits ? meta SPC 8: EU-0020540-0000 1-8

- Utilisateur(s) autorisé(s): Uniquement pour les professionnels

- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:



- o SL - concentré soluble

- Nom et teneur de chaque principe actif:

Iode (CAS 7553-56-2): 1.5 %

- Nom et teneur de chaque substance préoccupante:

Acide phosphorique (CAS 7664-38-2): 3 %  
Isotridecanol éthoxylé (CAS 69011-36-5): 18%

- Type de produit et usage en vue duquel les produits du meta SPC sont autorisés:

3 Hygiène vétérinaire  
Uniquement autorisé comme désinfectant pour surfaces dures dans les étables par pulvérisation manuelle

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 24 mois

- Organismes cibles :

- o Bactéries
- o Levures
- o Virus

§2. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant BPF\_Iodine\_VET ? Famille de produits ? meta SPC 8:

FINKTEC GMBH , DE

EWABO CHEMIKALIEN GMBH & CO KG, DE

IRCASERVICE, IT

LABORATORIOS MAYMO SA, ES

- Fabricant Iode (CAS 7553-56-2):

ACF MINERA SA , CL

COSAYACH S.A COMPANIA DE SALITRE Y YODO, CL

SOCIEDAD QUIMICA Y MINERA SA , CL

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:



- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom BPF\_Iodine\_VET ? Famille de produits avec le numéro d'autorisation EU-0020540-0000.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenues dans le meta SPC:

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-SGH:

Code H	Classe et catégorie
H290	Substance ou mélange corrosif pour les métaux - catégorie 1
H314	Corrosion cutanée/irritation cutanée - catégorie 1
H318	Lésion oculaire grave/irritation oculaire - catégorie 1
H373	Toxicité spécifique pour la glande thyroïde (exposition répétée) - catégorie 2
H412	Toxicité chronique (milieu aquatique) - catégorie 3

§5. Conditions particulières à l'(aux) usage(s):

- Circuit: circuit restreint

Conformément à l'article 35 de l'AR du 4 avril 2019 relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation des produits biocides, ce produit ne peut être mis à disposition sur le marché que par un vendeur qui est enregistré conformément à l'article 40 du même AR, et utilisé que par un utilisateur qui est enregistré conformément à l'article 41 du même AR.

Ils doivent, à tout moment, lorsqu'ils sont en possession de ce produit, satisfaire aux conditions indiquées dans ce paragraphe.

- Dérogation accordée:

Pas d'application

- Stockage et transport:

Toute activité doit être permise conformément aux dispositions réglementaires applicables
Respect des
1) dispositions légales et réglementaires régionales applicables; et
2) conditions imposées, dans le permis d'environnement, par l'autorité délivrant le permis en matière de stockage et de transport des substances et produits dangereux.

- Conditions d'usage:

Catégorie	Condition	Description	Norme EN
Yeux	Autre	Porter un masque de protection faciale pendant la phase de préparation	EN 166:2001



**SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement**

**Direction générale Environnement**

**EUROSTATION ? BLOC II, Place Victor Horta 40 bte 15, B - 1060 Bruxelles**

Mains	Gants	Porter des gants de protection chimiques. Caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle. Perméation : > 480mm	EN 374-1:2003
Corps	Combinaison	Pendant la phase d'application: Type 4-B, 5-B, 5-B	EN 13034:2005+A1:2009

Bruxelles,

Meta SPC dans une famille de produits, avec effet rétroactif à partir du 25/11/2019, le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides  
Lucrece Louis

10/03/2020 11:42:36